

FONDS d'INVESTISSEMENT CLIMATIQUES

Révisé le 11 février 2016

Résumé des coprésidents
Réunion du Sous-comité du Programme de valorisation des énergies renouvelables dans les
pays à faible revenu
11 novembre 2015
Washington

Coprésidents

M. Erastus Wahome (Kenya)
M. Jacob Waslander (Pays-Bas)

Point 1 de l'ordre du jour. Ouverture de la séance

1. La réunion du Sous-comité du SREP est ouverte par les coprésidents, M. Erastus Wahome, membre du Sous-comité représentant le Kenya et M. Jacob Waslander, membre du Sous-comité représentant les Pays-Bas.

Point 2 de l'ordre du jour. Adoption de l'ordre du jour

2. L'ordre du jour provisoire de la réunion du Sous-Comité est distribué sous la cote SREP/SC.14/1. Au moment d'approuver l'ordre du jour, le Sous-comité décide d'examiner le *Plan d'investissement de la Mongolie* au titre du SREP après les trois autres plans d'investissement. Le Sous-Comité, en outre, prend note de la demande du membre du Sous-Comité représentant la Suisse de formuler des observations sur le *Projet d'accès aux énergies renouvelables au Libéria* sous la rubrique des Questions diverses.

Point 3 de l'ordre du jour. Rapport d'activité semestriel et rapport sur les résultats du SREP

3. Ayant examiné le document SREP/SC.14/3/Rev.1, intitulé *Rapport d'activité semestriel du SREP*, et le document SREP/SC.14/5, intitulé *Rapport sur les résultats du SREP*, le Sous-comité du SREP se félicite de l'avancement des activités du SREP dans les pays pilotes, en particulier des progrès accomplis dans l'élaboration des plans d'investissement des nouveaux pays pilotes.

Rapport d'activité semestriel du SREP

4. Le Sous-comité se félicite du rapport sur l'égalité des sexes dans le portefeuille du SREP et note que le SREP a enregistré de bons résultats pour les trois indicateurs retenus pour l'analyse du genre, les activités propres aux femmes et la ventilation des données par sexe. Le Sous-comité salue les efforts de ventilation par sexe accomplis par le SREP au niveau de la collecte et de la communication des données. Pour l'avenir, il suggère un renforcement de ce type de systèmes de données et de rapports et le partage des leçons tirées avec d'autres programmes.

5. Tout en reconnaissant que le SREP intervient dans des environnements difficiles où les risques de perturbations liées à la situation politique, aux catastrophes naturelles et aux épidémies sont élevés, le Sous-comité se déclare néanmoins préoccupé par le retard pris dans la mise en œuvre des plans d'investissement dans les pays pilotes du SREP. Le Sous-comité encourage les BMD à prendre toutes les mesures possibles pour accélérer la mise en œuvre des projets et le décaissement des fonds et à tenir compte des progrès réalisés dans le passé lors de l'établissement des projections des futures soumissions de projets.

6. Le Sous-comité demande aux BMD et à l'Unité administrative des CIF de collaborer avec les pays pour concevoir les plans et les projets d'investissement de manière à permettre l'accès aux fonds du SREP ainsi qu'à d'autres canaux de financement, notamment le Fonds vert pour le

climat. Le Sous-comité demande en outre aux BMD de maintenir et de poursuivre une approche programmatique et concertée dans le cadre de la préparation et de la mise en œuvre de nouveaux plans d'investissement.

7. Le Sous-comité demande à l'Unité administrative des CIF d'accompagner toute demande d'approbation de nouveaux plans d'investissement et de financement de programmes et de projets d'informations sur la disponibilité actuelle des ressources, notamment sur les ressources disponibles pour l'octroi de dons et sur le niveau de surprogrammation. Le Sous-comité demande en outre à l'Unité administrative des CIF d'inclure des projections de décaissements dans les rapports d'activité semestriels.

8. Le Sous-comité note que le SREP ne dispose pas de ressources suffisantes pour financer tous les plans d'investissement dans les nouveaux pays pilotes, demande à l'Unité administrative des CIF et aux BMD de gérer les attentes concernant la disponibilité future des ressources et encourage les pays contributeurs qui sont en mesure de le faire de fournir des contributions supplémentaires au SREP.

9. La BAD informe le Sous-comité qu'elle suit de près une enquête fiduciaire concernant un partenaire d'exécution du SREP au Kenya. À l'heure actuelle, rien n'indique qu'il y a eu des problèmes fiduciaires et que des ressources du SREP ou de la BAD sont en cause.

Rapport sur les résultats du SREP

10. Le Sous-comité apprécie le travail entrepris pour l'élaboration du *Rapport sur les résultats du SREP pour 2015* et prend note des résultats escomptés et obtenus, tels que mesurés par les indicateurs de base et les indicateurs d'avantages connexes des projets approuvés par les BMD dans les pays pilotes du SREP.

11. Le Sous-comité demande à l'Unité administrative des CIF d'inclure des données et des informations plus détaillées et désagrégées sur les indicateurs de base et les indicateurs d'avantages connexes, en particulier sur les questions se rapportant à l'égalité des sexes et à la création d'un environnement porteur.

12. Le Sous-comité demande à l'Unité administrative des CIF de fusionner le *Rapport d'activité semestriel du SREP* avec le *Rapport sur les résultats*.

Point 4 de l'ordre du jour. Plan d'investissement du Bangladesh au titre du SREP

13. Ayant examiné le document SREP/SC.14/6, intitulé *Plan d'investissement du Bangladesh au titre du SREP*, le Sous-comité du SREP approuve le plan d'investissement comme base pour le développement futur des projets et programmes prévus dans le plan et prend note de la demande de financement d'un montant de 75 millions de dollars¹.

¹ Un financement du SREP de 300 000 dollars a déjà été approuvé pour l'élaboration du plan d'investissement.

14. Le Sous-comité rappelle sa décision sur l'octroi de ressources sous forme de dons et sous d'autres formes que des dons aux nouveaux pays pilotes du SREP et réaffirme que le montant des dons destinés à la mise en œuvre du plan d'investissement ne devrait pas dépasser 33,75 millions de dollars.

15. Le Sous-comité invite le Gouvernement du Bangladesh à tenir compte, dans le cadre de la poursuite de l'élaboration des projets et programmes proposés, des observations formulées lors de la réunion et de toutes autres observations écrites soumises par les membres du Sous-comité d'ici au 27 novembre 2015, et à répondre par écrit aux questions soulevées lors de la réunion et aux observations écrites qui pourraient suivre.

16. Le Sous-comité du SREP

- a) réaffirme que tous les montants alloués sont proposés à titre indicatif à des fins de planification et que le financement sera approuvé sur la base de plans d'investissement et de projets de haute qualité, dans la limite des fonds disponibles ;
- b) note que si les projets prévus dans le plan d'investissement ne peuvent pas être financés avec les ressources du SREP, l'élaboration de projets d'énergie renouvelable de grande qualité pourrait servir de base pour la recherche de financements auprès d'autres sources de financement de l'action climatique, comme le Fonds vert pour le climat ;
- c) approuve un financement de 950 000 dollars au titre de don pour la préparation du projet intitulé *Énergies renouvelables raccordées au réseau* (Banque mondiale) ;
- d) approuve un financement de 950 000 dollars au titre de don pour la préparation du projet intitulé *Énergie solaire photovoltaïque non raccordée au réseau* (BAsD) ;
- e) prend note du budget prévisionnel de 428 000 dollars pour les services de préparation et de supervision fournis par la BMD pour le projet intitulé *Énergies renouvelables raccordées au réseau* (Banque mondiale) et approuve le montant de 128 000 dollars au titre de la première tranche de financement desdits services ;
- f) prend note du budget prévisionnel de 428 000 dollars pour les services de préparation et de supervision fournis par la BMD pour le projet intitulé *Énergie solaire photovoltaïque non raccordée au réseau : mini-réseau* (BAsD) et approuve le montant de 214 000 dollars au titre de la première tranche de financement desdits services ; et
- g) prend note du budget prévisionnel de 428 000 dollars pour les services de préparation et de supervision fournis par la BMD pour le projet intitulé *Énergie solaire photovoltaïque non raccordée au réseau : système d'irrigation alimenté en énergie*

solaire (BASD) et approuve le montant de 214 000 dollars au titre de la première tranche de financement desdits services.

Point 5 de l'ordre du jour. Plan d'investissement du Rwanda au titre du SREP

17. Ayant examiné le document SREP/SC.14/7/Rev.1, intitulé *Plan d'investissement du Rwanda au titre du SREP*, le Sous-comité du SREP approuve le plan d'investissement comme base pour le développement futur des projets et programmes prévus dans le plan et prend note de la demande de financement d'un montant de 50 millions de dollars².

18. Le Sous-comité rappelle sa décision sur l'octroi de ressources sous forme de dons et sous d'autres formes que des dons aux nouveaux pays pilotes du SREP et réaffirme que le montant des dons destinés à la mise en œuvre du plan d'investissement ne devrait pas dépasser 22,5 millions de dollars.

19. Le Sous-comité invite le Gouvernement rwandais à tenir compte, dans le cadre de la poursuite de l'élaboration des projets et programmes proposés, des observations formulées lors de la réunion et de toutes autres observations écrites soumises par les membres du Sous-comité d'ici au 27 novembre 2015, et à répondre par écrit aux questions soulevées lors de la réunion et aux observations écrites qui pourraient suivre ;

20. Le Sous-comité

- a) réaffirme que tous les montants alloués sont proposés à titre indicatif à des fins de planification et que le financement sera approuvé sur la base de plans d'investissement et de projets de haute qualité, dans la limite des fonds disponibles ;
- b) note que si les projets prévus dans le plan d'investissement ne peuvent pas être financés avec les ressources du SREP, l'élaboration de projets d'énergie renouvelable de grande qualité pourrait servir de base pour la recherche de financements auprès d'autres sources de financement de l'action climatique, comme le Fonds vert pour le climat ;
- c) approuve un financement de 800 000 dollars au titre de don pour la préparation du projet intitulé *Fonds pour les énergies renouvelables (REF)* (Banque mondiale) ; et
- d) prend note du budget prévisionnel de 428 000 dollars pour les services de préparation et de supervision fournis par la BMD pour le projet intitulé *Fonds pour les énergies renouvelables (REF)* (Banque mondiale), et approuve le montant de 128 000 dollars au titre de la première tranche de financement desdits services.

Point 6 de l'ordre du jour. Plan d'investissement de l'Ouganda au titre du SREP

² Un financement du SREP de 300 000 dollars a déjà été approuvé pour l'élaboration du plan d'investissement.

21. Ayant examiné le document SREP/SC.14/8, *SREP*, intitulé *Plan d'investissement de l'Ouganda au titre du SREP*, le Sous-comité du FIP approuve le plan d'investissement comme base pour le développement futur des projets et programmes prévus dans le plan et prend note de la demande de financement d'un montant de 50 millions de dollars.

22. Le Sous-comité rappelle sa décision sur l'octroi de ressources sous forme de dons et sous d'autres formes que des dons aux nouveaux pays pilotes du SREP et réaffirme que le montant des dons destinés à la mise en œuvre du plan d'investissement ne devrait pas dépasser 22,5 millions de dollars.

23. Le Sous-comité invite le Gouvernement ougandais à tenir compte, dans le cadre de la poursuite de l'élaboration des projets et programmes proposés, des observations formulées lors de la réunion et de toutes autres observations écrites soumises par les membres du Sous-comité d'ici au vendredi 27 novembre 2015, et à répondre par écrit aux questions soulevées lors de la réunion et aux observations écrites qui pourraient suivre. Le Sous-comité demande aussi au Gouvernement ougandais de fournir un rapport sur l'état d'avancement du développement de la composante géothermique du plan d'investissement dans un délai d'un an en vue d'une révision éventuelle de la composante.

24. Le Sous-comité

- a) réaffirme que tous les montants alloués sont proposés à titre indicatif à des fins de planification et que le financement sera approuvé sur la base de plans d'investissement et de projets de haute qualité, dans la limite des fonds disponibles ;
- b) note que si les projets prévus dans le plan d'investissement ne peuvent pas être financés avec les ressources du SREP, l'élaboration de projets d'énergie renouvelable de grande qualité pourrait servir de base pour la recherche de financements auprès d'autres sources de financement de l'action climatique, comme le Fonds vert pour le climat ;
- c) approuve un financement de 2,3 millions de dollars au titre de la préparation du projet intitulé *Programme décentralisé de mise en valeur des énergies renouvelables* (BAfD) ;
- d) approuve un financement de 1,875 million de dollars au titre de don pour la préparation du projet intitulé *Carte des ressources éoliennes et projet pilote de développement de l'énergie éolienne* (BAfD) ;
- e) prend note du budget prévisionnel de 420 000 dollars pour les services de préparation et de supervision fournis par la BMD pour le projet intitulé *Ouganda : Programme de développement géothermique de 130 MW* (BAfD) et approuve le montant de 210 000 dollars au titre de la première tranche de financement desdits services ;

- f) prend note du budget prévisionnel de 150 000 dollars pour les services de préparation et de supervision fournis par la BMD pour le projet intitulé *Programme décentralisé de mise en valeur des énergies renouvelables* (BAfD) et approuve le montant de 75 000 dollars au titre de la première tranche de financement desdits services ;
- g) prend note du budget prévisionnel de 150 000 dollars pour les services de préparation et de supervision fournis par la BMD pour le projet intitulé *Carte des ressources éoliennes et projet pilote de développement de l'énergie éolienne* (BAfD) et approuve le montant de 75 000 dollars au titre de la première tranche de financement desdits services.

Point 7 de l'ordre du jour. Plan d'investissement de la Mongolie au titre du SREP

25. Ayant examiné le document SREP/SC.14/4, intitulé *Plan d'investissement de la Mongolie au titre du SREP*, le Sous-comité du SREP approuve le plan d'investissement comme base pour le développement futur des projets et programmes prévus dans le plan et prend note de la demande de financement d'un montant de 30 millions de dollars³.

26. Le Sous-comité demande au Gouvernement mongol de réviser le cadre de résultats du plan d'investissement en tenant compte des commentaires formulés lors de la réunion, notamment en ce qui concerne les objectifs prévus en matière d'amélioration de l'accès à l'énergie et de participation du secteur privé. Le cadre de résultats révisé sera distribué au Sous-comité pour information par l'Unité administrative des CIF d'ici au 14 décembre 2015.

27. Le Sous-comité demande que les projets et programmes proposés dans le cadre du plan d'investissement incluent les éléments suivants :

- a) une clarification détaillée de la façon dont les tarifs fonctionneraient parallèlement au financement du SREP ;
- b) une description de la façon dont les projets du SREP conduiraient à une augmentation des investissements du secteur privé ; et
- c) des informations détaillées sur la façon dont les projets du SREP contribuent à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de l'accès à l'énergie.

28. Le Sous-comité

- a) réaffirme que tous les montants alloués sont proposés à titre indicatif à des fins de planification et que le financement sera approuvé sur la base de plans d'investissement et de projets de grande qualité, dans la limite des fonds disponibles ;
- b) note que si les projets prévus dans le plan d'investissement ne peuvent pas être financés avec les ressources du SREP, l'élaboration de projets d'énergie renouvelable de

³ Un financement du SREP de 300 000 dollars a déjà été approuvé pour l'élaboration du plan d'investissement.

grande qualité pourrait servir de base pour la recherche de financements auprès d'autres sources de financement de l'action climatique, comme le Fonds vert pour le climat ;

- c) approuve un financement d'un million de dollars au titre de don pour la préparation du projet intitulé *Mise en valeur à une plus grande échelle des énergies renouvelables en milieu rural* (BAsD) ;
- d) approuve un financement de 0,5 million de dollars au titre de don pour la préparation du projet intitulé *Mise en valeur à une plus grande échelle des énergies renouvelables en milieu rural* (Banque mondiale) ;
- e) prend note du budget prévisionnel de 428 000 dollars pour les services de préparation et de supervision fournis par la BMD pour le projet intitulé *Mise en valeur à une plus grande échelle des énergies renouvelables en milieu rural* (BAsD) et approuve le montant de 214 000 dollars au titre de la première tranche de financement desdits services ;
- f) prend note du budget prévisionnel de 428 000 dollars pour les services de préparation et de supervision fournis par la BMD pour le projet intitulé *Énergie solaire photovoltaïque* (Banque mondiale) et approuve le montant de 128 000 dollars au titre de la première tranche de financement desdits services ;
- g) prend note en outre du budget prévisionnel de 140 000 dollars pour les services de préparation et de supervision fournis par la BMD pour le projet intitulé *Assistance technique* (Banque mondiale) et approuve le montant de 70 000 dollars au titre de la première tranche de financement desdits services.

Point 8 de l'ordre du jour. Questions diverses

29. Le membre du Sous-comité représentant la Suisse formule des commentaires au sujet du *Projet d'accès aux énergies renouvelables au Libéria*.

Point 9 de l'ordre du jour. Clôture de la séance

30. La réunion est déclarée close le mercredi 11 novembre 2015.